

Carrières & VOUS

MAGAZINE D'INFORMATIONS DE LA VILLE DE CARRIÈRES-SOUS-POISSY N°23 – OCTOBRE / NOVEMBRE / DÉCEMBRE 2019

NUMÉRIQUE : LA VILLE SE MODERNISE ET FACILITE VOTRE QUOTIDIEN



À la Une

Modernisation du quotidien :
le numérique au service des citoyens ! p.4

Enfance

L'Hôtel de Ville se pare de bleu
et huit totems célèbrent
les 30 ans des Droits de l'Enfant p.10

Patrimoine

La naissance des communes :
une révolution française p.23

Magazine interactif !

Scannez les QR codes en feuilletant
ce numéro de Carrières&VOUS
pour accéder aux vidéos

Ci-dessous, la vidéo présentant
les iGirouettes.



Scannez pour accéder
à la vidéo



4



10



23

ÉDITO

- Une Ville numérique pour tous..... 3

À LA UNE

- Modernisation du quotidien : le numérique au service des citoyens ! 4

ENFANCE

- L'Hôtel de Ville se pare de bleu et huit totems célèbrent les 30 ans des Droits de l'Enfant 10

DEVOIR DE MÉMOIRE

- Hommages aux poilus et au Maréchal Leclerc : la Ville reconnaissante 12

LE MAIRE&VOUS 13

PETITE ENFANCE

- Un nouvel espace pour la détente et la stimulation des sens ! 17

SENIORS

- Une année à servir, une semaine à offrir 19

ÉVÉNEMENTS

- Quand Orient et french cancan s'emparent de l'Espace Louis-Armand ! 20

CULTURE

- Musique, maestros ! 21

CÔTÉ ASSOS

- Zoom sur... l'Association Vanderlab 22

PATRIMOINE

- La naissance des communes : une révolution française 23

BRÈVES 24

AGENDA 25

EXPRESSION

- Tribunes libres 26

ÉTAT CIVIL 27

Publication trimestrielle n°23 – Octobre / Novembre / Décembre 2019 – de la Ville de Carrières-sous-Poissy – 1, place Saint-Blaise, 78955 Carrières-sous-Poissy • Directeur de la publication : Christophe DELRIEU • Conception, rédaction, réalisation, photographies (sauf mention contraire) : Service communication, 01 39 22 36 00 ou service.communication@carrieres-sous-poissy.fr • Impression : Imprimerie RAS, 95400 Villiers-le-Bel, 01 39 33 01 01 • Édition à 8000 exemplaires • Distribution : Champar, 12 avenue des Morillons 95140 Garges lès Gonesse • Infos+ : 01 39 22 36 00 - mairie@carrieres-sous-poissy.fr - www.carrieres-sous-poissy.fr



ÉDITO

Une Ville numérique pour tous

Vous vous en apercevez probablement, le numérique occupe une place de plus en plus conséquente dans le quotidien carriérois. Afin d'offrir un Service Public toujours plus qualitatif, la Ville est engagée dans une large modernisation de son administration. C'est ainsi que de nouveaux outils ont vu le jour ces dernières années ou ces derniers mois. Je pense notamment à l'application mobile « *Carrières&VOUS* », au portail « *Démarches numériques* » qui vous permet de régler vos factures et vos inscriptions en ligne, à l'équipement de nos écoles en matériels informatiques et numériques ou bien encore à la mise en place d'un portail dédié aux associations. Le tout se faisant parallèlement au développement de la fibre sur le territoire communal que la Ville suit avec intérêt et vigilance. Pour son offre numérique déjà importante, la Ville a été récompensée d'un deuxième « *Arobase* » octroyé par le label « *Ville Internet* ».

Mesdames, Messieurs, permettez-moi de vous souhaiter d'excellentes fêtes de fin d'année que vous partagerez, je l'espère, avec ceux qui vous sont chers.

Bien à vous,



Christophe Delrieu
Maire

Le magazine interactif : mode d'emploi

Comment scanner des codes QR ?

Avec un appareil Android

L'application **Google Lens** permet de scanner rapidement des codes QR grâce à l'appareil photo de votre smartphone. Elle propose également d'autres fonctionnalités qui permettent de rechercher ce que vous voyez, d'aller plus vite et de mieux comprendre le monde qui vous entoure.

Infos+ : Application **Google Lens** téléchargeable gratuitement sur *Google Play Store*.

Avec un Iphone

Le scan de codes QR est bien plus facile qu'auparavant grâce à la dernière mise à jour d'Apple. Dans iOS 11, il vous suffit d'ouvrir l'application Appareil photo, de pointer votre appareil vers le code QR que vous souhaitez scanner, et une notification interactive apparaîtra pour vous demander la façon dont vous voulez ouvrir son contenu.

Par défaut, cette nouvelle fonctionnalité est activée sur tous les appareils iOS 11. Mais si votre appareil photo ne lit pas les codes QR pour une raison quelconque après la mise à jour, suivez ces étapes :



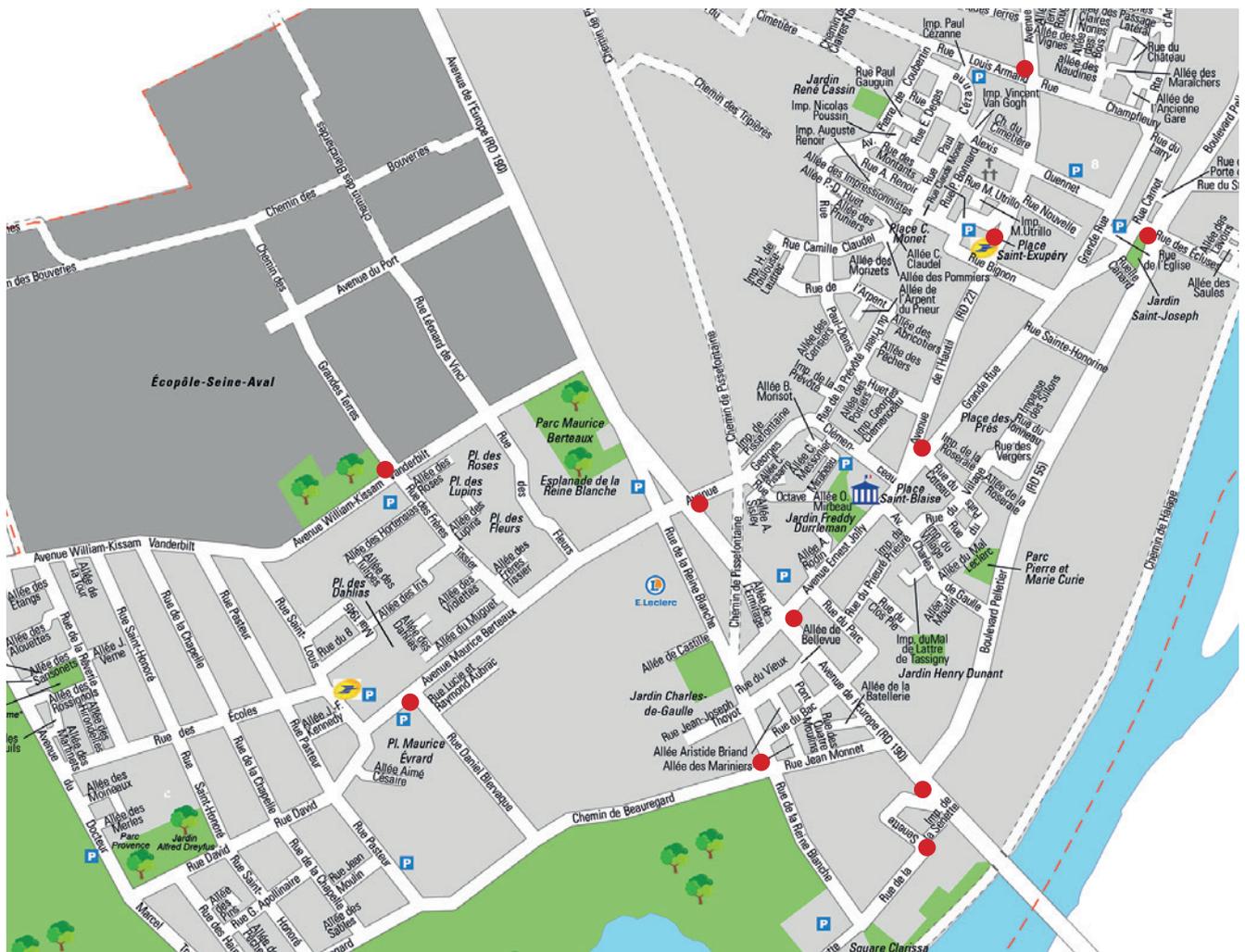
Retrouvez toutes les informations de la Ville sur son site internet www.carrieres-sous-poissy.fr
et les photos des manifestations sur www.facebook.com/csp78955

Modernisation du quotidien : le numé

Déjà investie dans la simplification des démarches administratives, le déploiement de la fibre sur l'ensemble du territoire communal ou encore l'installation de matériel informatique au sein des écoles, la ville poursuit sa mue numérique. De nombreux outils sont maintenant disponibles pour faciliter votre quotidien et celui des agents municipaux. Et d'autres vont bientôt voir le jour...

Les iGirouettes : une nouvelle signalétique numérique, connectée et dynamique

Dans les prochaines semaines, 11 « iGirouettes » vont être installées aux intersections les plus empruntées de la ville. Ce nouveau dispositif de signalisation visuelle, intelligente et connectée va orienter les habitants vers leurs centres d'intérêt. Outre leur fonction indicative classique, les iGirouettes permettent également d'ajouter des renseignements en temps réel en cas d'accidents, d'événements municipaux, d'afficher des distances et des temps de parcours en fonction du mode de transport. Elles constituent un outil de plus dans le rapprochement entre les citoyens et leur ville.



11 iGirouettes implantées sur la ville

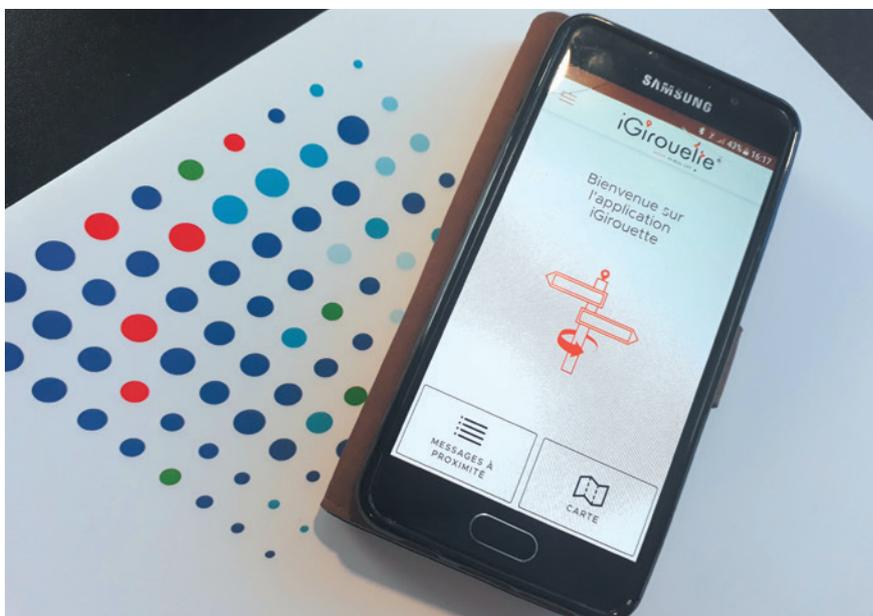
rique au service des citoyens !

L'application iGirouette® pour vous guider dans la rue



Véritable dispositif de signalétique connecté, iGirouette® accompagne chaque passant ou visiteur dans sa découverte et s'adapte à lui ! Découvrez un dispositif parfaitement adapté aux enjeux de mobilité et de développement durable.

« Je suis intéressé par un lieu, un événement, une animation... Mais ne sais pas comment m'y rendre, où est le lieu que je recherche et s'il est loin ou proche... »



Grâce à l'application « iGirouette® » sur votre smartphone, vous choisissez vos centres d'intérêts selon vos envies. À chaque passage à proximité d'une

iGirouette®, celle-ci vous indique instantanément la direction que vous devez prendre, la distance ou le temps de parcours pour arriver à destination.



- > Je suis interpellé par iGirouette® qui me propose un événement qui m'intéresse,
- > J'interroge iGirouette® pour qu'elle me guide vers le lieu où je souhaite me rendre,
- > Je me laisse guider par le réseau iGirouette® à travers le secteur géographique où je me trouve,
- > Je suis encouragé à me déplacer à pieds, en vélo ou en transports en commun,
- > Je peux ranger mon smartphone et ainsi profiter du monde qui m'entoure !

L'iGirouette® est interconnectée avec votre smartphone. Flashez l'application via un QR code accessible sur le mât de iGirouette®, paramétrez vos centres d'intérêt, vous n'avez plus qu'à vous laisser guider !

Grâce à la géolocalisation de votre smartphone, iGirouette® vous identifie à votre passage à proximité et vous indique la direction à prendre, le temps ou la distance de parcours pour vous rendre vers votre point d'intérêt.

Hôtel de Ville numérique : rendez-vous, flux financiers et démarches

Afin de faciliter le travail des agents et par conséquent améliorer l'efficacité du Service Public, le numérique s'invite à l'Hôtel de Ville et dans les bâtiments municipaux. Au terme des travaux de l'Hôtel de Ville, les outils numériques de gestion se renforcent et se déploient. Le numérique, la dématérialisation des échanges et des flux, comme la prise de rendez-vous via internet et smartphones s'offrent aux Carriérois.

Après avoir dématérialisé les démarches numériques des Carriérois via le portail numérique dédié, accessible depuis le site internet de la Ville, notre collectivité a dématérialisé tous ses flux financiers avec ses prestataires, ses fournisseurs et les services de la Direction départementale des finances publiques des Yvelines (DDFIP).

Une nouvelle étape se franchit actuellement avec la réservation interne des salles et salons de l'Hôtel de Ville, la prise de rendez-vous par internet et smartphones pour les Carriérois et la mise en place d'un intranet pour les agents municipaux.

Des applications ou outils numériques sont également déployés sur tous les espaces et services de la Ville, pour assurer un meilleur suivi et une meilleure réactivité. Deux exemples concrets :

> Pour faciliter le suivi de l'entretien des bâtiments communaux

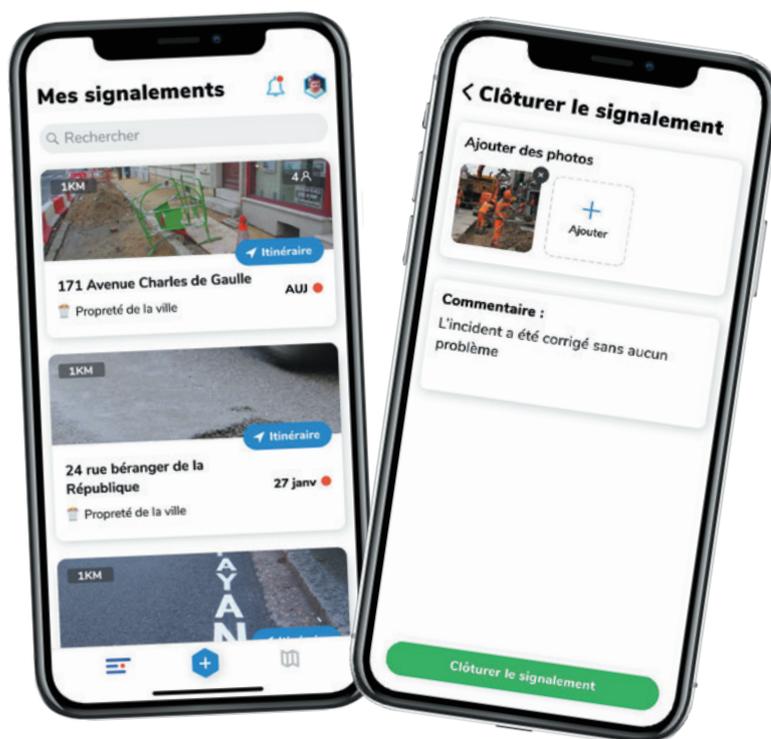
Une application « *Carrières&VOUS REPORT* » gèrera les signalements réservés à un usage interne. Les agents de la Ville, Directeurs et enseignants des écoles ou associations utilisatrices d'équipements, pourront signaler directement et rapidement ces dysfonctionnements sur le même mode opératoire que l'application smartphone « *Carrières&VOUS* » proposée aux habitants. Les services municipaux vont ainsi recevoir directement les informations nécessaires à une intervention.

> Pour faciliter le travail des agents

Un logiciel de gestion des inscriptions à la restauration sur tablette assure une mise à jour en temps réel.



Réservation de salons en ligne pour réunions et co-working des agents municipaux



Application interne pour le suivi et l'entretien des bâtiments communaux



Logiciel de gestion des inscriptions à la restauration par les animateurs

Numérique dans les écoles : TNI, classe numérique mobile et Bee-Bot

Véritable enjeu pour le développement des savoirs et l'aide à l'apprentissage, le numérique est devenu un outil incontournable au sein de nos écoles. La Ville s'est logiquement investie dans cette direction en équipant tous les établissements scolaires de matériel numérique varié et adapté aux âges et projets pédagogiques.

Le TNI remplace le tableau vert dans toutes les classes des écoles élémentaires

Progressivement tous les tableaux verts sont décrochés et remplacés par des TNI dans toutes les classes élémentaires de la ville et dans chaque école maternelle.

Le tableau numérique interactif (TNI), appelé aussi tableau blanc interactif (TBI), se présente sous la forme d'un tableau blanc classique, mais il fonctionne en association avec un ordinateur et un vidéoprojecteur pour proposer une multitude de fonctionnalités. Il se définit surtout par les usages qu'il autorise et qui le rendent bien plus novateur que ne le serait la simple association d'un tableau blanc et d'un vidéoprojecteur.

Les TNI sont susceptibles d'augmenter la réussite des élèves, en améliorant la pratique pédagogique des enseignants, en diversifiant la nature des ressources pédagogiques (ressources papier, ressources numériques, vidéo, audio, etc.) et en augmentant l'interactivité entre les élèves et les objets d'apprentissage.

La classe numérique mobile remplace la salle informatique dans toutes les écoles élémentaires.

Les salles informatiques disparaissent dans toutes les écoles élémentaires au profit des classes numériques mobiles composées de 2 chariots comprenant 16 tablettes connectées au réseau de l'établissement scolaire grâce à une borne Wi-Fi. Ce n'est plus l'élève qui va vers l'ordinateur de la salle informatique mais la classe numérique qui se déplace vers les élèves. Ainsi connectées au TNI, les interactions pédagogiques collectives sont renforcées et l'apprentissage favorisé.



Les tablettes numériques se déploient dans toutes les écoles maternelles

Dans chaque école maternelle, la Ville met à disposition 6 tablettes numériques, tant pour le suivi pédagogique des élèves, aujourd'hui dématérialisé, que pour des activités pédagogiques.

Bee-Bot : le robot pédagogique qui obéit au doigt et à l'œil des élèves carriéris

La Ville propose aux écoles le prêt d'un pack de 6 robots Bee-Bot accompagné du matériel pédagogique complet, composé de différents tapis pour les parcours ou d'un livre pédagogique. Ce robot d'âge maternel ou élémentaire peut ainsi accompagner les enfants dans leurs apprentissages successifs en mathématiques, en géographie, en orthographe, en vocabulaire...



Scannez pour découvrir Bee-Bot



Tout rond, ludique et joyeux, le robot Bee-Bot permet aux enfants dès 4 ans de découvrir les premières bases de la robotique et des spécificités des robots. Qu'est-ce qui fait que mon robot avance tout seul ? Comment faire pour l'amener là où je le désire ?

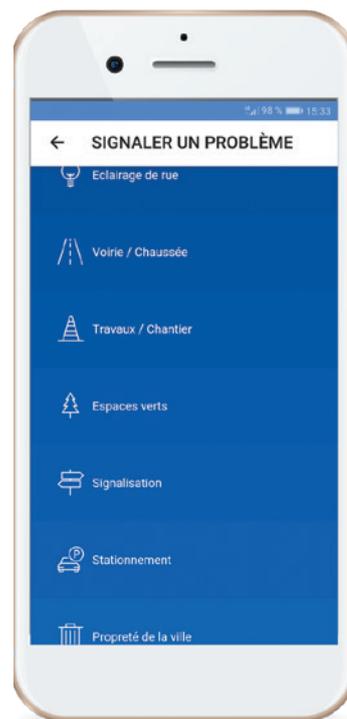
Avec sa bouille sympathique d'abeille butineuse, Bee-Bot est un robot d'éducation programmable, offrant un support pédagogique de choix aux enseignants. Il est en conformité avec les programmes scolaires : repérage dans l'espace, programmation de déplacements, etc.

Il permet d'abord aux enfants de développer leur capacité à se repérer dans l'espace et d'imaginer le meilleur trajet pour Bee-Bot. Plus tard, Bee-Bot les emmènera à la découverte des animaux et de leur habitat, des additions et des soustractions ou de la géographie d'un pays !

Tout Carrières-sous-Poissy dans votre poche avec l'application « Carrières&VOUS »

L'application pour smartphone « Carrières&VOUS » vous permet de disposer de l'ensemble des informations locales et ainsi demeurer connecté à l'actualité de votre commune. Prolongement naturel du site internet www.carrieres-sous-poissy.fr, l'application vous permet, outre l'actualité, de :

- consulter les menus des restaurants scolaires, les dates des collectes, les infos pratiques,
- consulter les annuaires pour retrouver les coordonnées des services municipaux et publics, des associations, des établissements scolaires, des commerces et entreprises, des professionnels de santé,
- s'abonner aux alertes infos sur la sécurité et les événements importants de la commune,
- participer à des sondages et questions sur le quotidien à Carrières-sous-Poissy,
- faire remonter les incidents rencontrés (voirie, dégradations, dépôts sauvages, éclairage public...) dans la rubrique « Signaler un problème ».



Infos+ : application « Carrières&VOUS » téléchargeable gratuitement sur Google Play Store et App Store

Effectuez la quasi-totalité de vos démarches administratives en ligne



La Ville s'est dotée d'une plateforme permettant à chaque habitant d'effectuer la plupart de ses démarches liées à la vie quotidienne et citoyenne. Après avoir créé votre espace personnel qui vous donne accès au tableau de bord des demandes, vous trouvez des formulaires dédiés :

- actes d'état-civil,
- inscriptions sur les listes électorales,
- inscriptions scolaires et pour la restauration scolaire,
- inscriptions et réservation aux activités enfance,
- paiements en ligne de vos factures,
- accès aux documents administratifs, ...et bien d'autres documents.

Vous trouvez également des actualités régulièrement mises à jour sur la vie

Label « Ville Internet » : Carrières-sous-Poissy récompensée !



La commune s'est vue remettre un deuxième arobase au titre de son développement numérique. Une récompense qui salue un investissement constant et qui invite à poursuivre la modernisation de l'espace public.

Infos+ : www.villes-internet.net

de la commune (fermeture des espaces municipaux pendant les vacances, informations pratiques...).

Infos+ : www.espace-citoyens.net/carrieres-sous-poissy

Un portail associatif pour aider les bénévoles

La Ville propose deux nouveaux outils numériques pour faciliter la vie associative.



En effet, un portail numérique dédié aux associations carriéroises a été développé.

Engagée dans une vaste politique de soutien aux associations locales, la Ville de Carrières-sous-Poissy accompagne le dynamisme des bénévoles. Prolongeant son action sur le terrain assurée par le Service Vie Associative et la mise en place d'outils modernes et innovants, elle propose aux acteurs associatifs ce nouveau portail permettant de :

- gérer la carte d'identité de l'association : coordonnées, nom du contact...;
- réserver des salles municipales;
- accéder aux documents et demander des subventions.

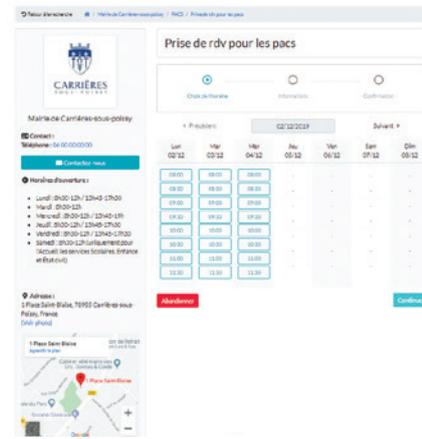
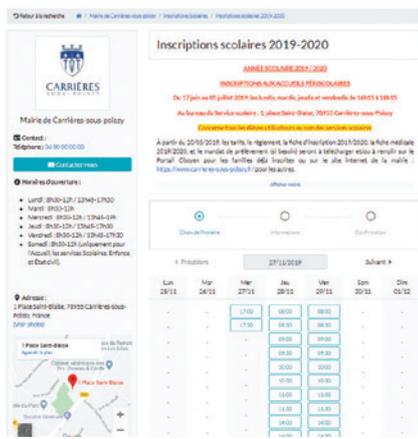
Infos+ : Service Vie associative au 01 39 22 36 00

Réservations de rendez-vous avec un service municipal depuis internet

Autre nouveauté prochainement disponible : un secrétariat virtuel grâce auquel chaque administré peut contacter directement le service municipal de son

choix et obtenir rapidement l'information ou le rendez-vous souhaité.

Infos+ : Hôtel de Ville au 01 39 22 36 00



Une bibliothèque numérique à portée de clics

Depuis le mois d'octobre, les amateurs de littérature ont la possibilité de retrouver leurs auteurs classiques ou contemporains préférés sur leur ordinateur, tablette, liseuse ou smartphone. Si vous êtes adhérents à la Bibliothèque, près de 140 ouvrages d'auteurs tels que Jules Verne, Maupassant, Amélie Nothomb ou Guillaume Musso vous attendent !

Infos+ : www.media-carrieressouspoissy.fr



Une application pour le Devoir de Mémoire



Vous pouvez désormais découvrir, en vous promenant dans les allées du Cimetière de l'Arpent du Prieur, l'histoire de chacun de ces poilus, leur parcours et leurs conditions de sa disparition via l'application « Mémoire d'Homme ».

Le 11 novembre, à l'occasion des célébrations du 101^e anniversaire de l'Armistice de 1918, le Maire de Carrières-sous-Poissy Christophe Delrieu, a officiellement lancé ce service de géolocalisation des Carriérois morts pour la France, accompagné de la Secrétaire départementale du Souvenir Français, Karline Duguay, et du Président du comité local du Souvenir Français, Laurent Berloquin.

Infos+ : application « Mémoire d'Homme » téléchargeable gratuitement sur Google Play Store et App Store

Retrouvez toutes les informations de la Ville :

- www.carrieres-sous-poissy.fr
- Newsletter : sur abonnement électronique via le site de la Ville.
- www.facebook.com/csp78955
- www.twitter.com/ville_carrieres



L'Hôtel de Ville se pare de bleu et huit totems cé

Le mercredi 20 novembre, l'enfance fut à l'honneur à Carrières-sous-Poissy. « Ville amie des enfants » depuis 2006, elle organisait en effet, à l'occasion du 30^e anniversaire de la Convention Internationale des Droits de l'Enfant adoptée par l'ONU en novembre 1989, une journée spéciale avec spectacle, concert et illuminations.

Ville amie des enfants, un engagement fort

Ville jeune et dynamique, Carrières-sous-Poissy s'est engagée depuis de nombreuses années dans des actions en direction de l'enfance ce qui lui a valu d'obtenir, en 2006, le label « Ville amie des enfants » octroyé par l'UNICEF. « Ce label est une reconnaissance de l'investissement communal pour l'enfance. Grâce aux services municipaux de l'Enfance,

de la Jeunesse, de l'Enseignement ou bien encore de la Culture, l'accompagnement se fait dans des domaines très variés » explique Christophe Delrieu, Maire.

« Tant au niveau de l'éducation, de l'expression, des loisirs, de la sécurité ou de la parentalité, la Ville de Carrières-sous-Poissy n'a de cesse de promouvoir sa jeunesse et d'aider à son bien-être. Je

pense aux fournitures scolaires gratuites, à la promotion de la lecture chez les tout-petits, à la mise en place d'un Conseil Local des Jeunes, aux actions de sensibilisation à la paix internationale, aux colonies de vacances, aux formations à la sécurité routière, aux conférences sur les relations parents/enfants... à tous ces beaux projets mis en place pour une enfance épanouie ».

Magnifique soirée anniversaire pour les 30 ans des Droits de l'Enfant

Le 20 novembre, la Ville participait au dispositif national « Lumières sur les Droits de l'Enfant » proposé par l'UNICEF. L'Hôtel de Ville s'est ainsi illuminé du « bleu UNICEF » comme la Cité de Carcassonne, le Panthéon de Paris et la Place-Stanislas de Nancy. C'est à cette date du 20 novembre, jour anniversaire de la Convention, que se sont déroulées l'ensemble des manifestations. Le matin, les accueils de loisirs maternels et primaires se sont rendus à l'Espace Louis-Armand pour un « Bal des enfants » orchestré par Méga Môme. Plus de 200 enfants des accueils de loisirs élémentaires

se sont retrouvés pour un déjeuner au sein même de l'Hôtel de Ville, à l'invitation du Maire, Christophe Delrieu, qui leur a ensuite ouvert les portes des salles emblématiques de la commune.

L'Espace Louis-Armand accueillait une nouvelle fois les festivités en soirée avec un spectacle musical. Au programme de ce spectacle entièrement réalisé par les jeunes Carriérois : interprétations de chants, lectures de textes, défilé de tenues traditionnelles, slam, dégustation du gâteau d'anniversaire de la Convention Internationale des Droits de l'Enfant. « Les jeunes seront ainsi pleinement acteurs et

non spectateurs, c'est l'essence même d'une Ville Amie des Enfants » conclut le Maire, Christophe Delrieu.

Infos+ : [Service Enfance](#)
au 01 39 22 36 32



Célébrer les 30 ans des Droits de l'Enfant



Hommages aux poilus et au Maréchal Leclerc : la Ville reconnaissante

Ce mois de novembre fut particulièrement riche pour celles et ceux qui font du Devoir de mémoire un élément incontournable de la citoyenneté. Le Maire de Carrières-sous-Poissy, Christophe Delrieu, a présidé deux cérémonies commémoratives, entouré des anciens combattants, élus, écoliers et citoyens.

101^e anniversaire de l'Armistice de 1918 : hommage aux 51 poilus carriérois morts pour la France

Date importante du calendrier mémoriel, le 11 novembre était l'occasion pour Carrières-sous-Poissy de témoigner sa reconnaissance envers ceux qui, il y a plus d'un siècle maintenant, ont donné leur vie pour défendre notre pays et ses valeurs. « *Nul n'a oublié les centaines de milliers de tués, les 4 millions de blessés, mais aussi ces veuves et ces orphelins qui, après 4 années d'un conflit épouvantable, devaient réapprendre à vivre. 51 enfants de notre commune sont Morts pour la France. À travers la cérémonie de ce jour, c'est un hommage solennel que nous leur rendons* », rappelle l'édile.

Accompagnés des Anciens combattants, des citoyens, de la fanfare locale et des attelages aux costumes d'époque, les élèves des classes des écoles du Centre et Champfleury ont chanté avec force



Patrick Anton, Président de l'UNC décoré par Christophe Delrieu, Maire

la paix et la fin des frontières dans le monde. Ils ont accompagné sous la pluie, avec courage, cette cérémonie qui aura également permis de décorer de la médaille de bronze du Djebel, Patrick Anton, Président de la section locale de l'Union Nationale des Combattants (UNC).



Un grand merci aux professeurs et parents qui, malgré un temps pluvieux, ont marqué de leur présence cet hommage.

Honorer le Maréchal Leclerc, grande figure française du XX^e siècle



Les enfants du Conseil Local des Jeunes déposent la gerbe aux côtés du Maire

Le 28 novembre, date anniversaire de sa mort en 1947, la Ville rendait un hommage solennel au Général Philippe Leclerc de Hauteclocque, Maréchal de France. Réunis devant la stèle qui porte son nom, à quelque pas de la stèle des Frères Tissier, élus et citoyens ont honoré une figure majeure de la résistance française, un compagnon de la Libération et un grand homme d'action, de courage et de conviction. « *Mort à 45 ans lors d'une banale mission*

d'inspection au-dessus du désert algérien, Philippe Leclerc incarnait à lui seul nos valeurs républicaines et l'esprit de résistance. 72 ans après sa disparition, son combat nous inspire encore. Il n'y a jamais de résignation même face aux plus tragiques épreuves » s'est exprimé Christophe Delrieu, Maire.

Infos+ : Service Vie Associative
au 01 39 22 36 00

Hommage aux victimes allemandes pour le « Volkstrauertag »



Le 17 novembre, le Maire s'est rendu à Versailles à l'occasion de la journée du Deuil national allemand pour honorer les victimes de guerre mais également célébrer la paix retrouvée et l'amitié franco-allemande. Cette cérémonie s'est déroulée en présence de l'Ambassadeur de la République Fédérale d'Allemagne, du Sous-préfet et d'une délégation du Comité local du Souvenir français, emmenée par son Président, Laurent Berloquin.

Infos+ : Cabinet du Maire
au 01 39 22 36 00

A-t-on une idée de la couverture définitive de la Ville en fibre ?

« Oui, la Ville sera définitivement couverte au 31 décembre 2020 ! Les récents accords nationaux entre les différents opérateurs ont désormais confié à SFR la responsabilité du déploiement de la fibre sur Carrières-sous-Poissy qui a repris la totalité du réseau jusqu'ici développé par Orange. Les temps de raccordements vers les maisons individuelles ou les anciennes rues de notre commune sont plus longs car le déploiement est plus complexe. La société SFR va poursuivre ce déploiement pour toutes les maisons individuelles et immeubles encore non couverts avec son opérateur technique EOS Telecom. La couverture totale de la ville sera

terminée d'ici un an et aucun retard n'est à constater. Les nouveaux accords nationaux validés par l'Autorité de Régulation des Communications Électroniques et des Postes (ARCEP) posent clairement des objectifs de délais et des pénalités en cas de retard. L'évolution de ce déploiement peut être observée via la carte de l'ARCEP accessible sur internet et mise à jour régulièrement.

« Oui, la Ville sera définitivement couverte au 31 décembre 2020 ! »

<https://cartefibre.arcep.fr/>

Dernière mise à jour : 28 novembre 2019
Prochaine mise à jour : 27 février 2020



Chaque jour des imprudences routières sont commises à cause de cette insécurité routière. Quelles mesures comp

“ Les sites les plus à risque compte tenu de la configuration des lieux bénéficient de la présence d'un agent de surveillance pour les écoles (ASPE) aux horaires d'entrée et de sorties d'écoles. L'objectif reste de couvrir chaque groupe scolaire car la présence physique est un atout majeur dans la protection des traversées aux sorties des écoles.

Une attention particulière est également portée à l'aménagement de la voirie et à la signalétique aux abords des écoles et des collèges :

1. Marquage au sol de triangles sur les chaussées longeant chaque groupe scolaire ;
2. Installation de feu-radar tricolore ;
3. Limitation de la vitesse à 30km/h à proximité de toutes les sorties d'écoles ;
4. Réalisation de passages surélevés contraignant les véhicules à ralentir.



Des routes aux abords des écoles, les parents s'inquiètent : comment pouvez-vous prendre ?

Il est aussi du devoir de chaque automobiliste de comprendre que nos espaces de circulation sont des espaces partagés avec les plus jeunes d'entre nous. Nous leur devons une sécurité totale. Nos comportements de conducteur doivent les protéger et non les mettre en insécurité.

Des actions de prévention sont aussi assurées par la Police municipale dans les écoles élémentaires de la Ville. Ces interventions sensibilisent les écoliers sur les dangers de la route. Ce sont près de 1200 élèves ainsi concernés chaque année scolaire.

Chaque année, la Ville s'associe à Communauté urbaine Grand Paris Seine & Oise (GPS&O) pour la semaine intercommunale de la prévention routière. Dans le cadre d'un partenariat très élargi différents ateliers sont proposés, aux classes de 4^e et 3^e des collèges (exemple: parcours de simulation d'alcoolémie). Ces ateliers s'inscrivent dans la perspective des attestations scolaires de sécurité routière (ASSR) de niveau 1 et 2 qui sanctionnent l'enseignement des règles de sécurité routière. Une action s'est engagée dernièrement avec notre club de football, l'ASCG, pour sensibiliser les jeunes Carriérois à leur sécurité lorsqu'ils se rendent à leurs activités sportives. Une belle initiative très appréciée, à élargir aux autres associations.



Permis vélo à l'école Champfleury



Parcours de simulation d'alcoolémie avec la Police municipale et Jean-Jacques Bertaux, Conseiller municipal délégué à la Sécurité des voies



Remise du kit d'éclairage pour vélo à nos jeunes footballeurs avec Jean-Pierre Maréchal, éducateur sportif à l'ASCG, et Jean-Jacques Bertaux, Conseiller municipal délégué à la Sécurité des voies

En janvier 2019, vous nous avez présenté le Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUI) et nous avons fait des remarques lors de l'enquête publique, qu'en est-il aujourd'hui ?

En février 2019, le Conseil municipal a émis un avis favorable au projet de PLUI en formulant diverses réserves. L'enquête publique s'est déroulée entre le 5 juin et le 17 juillet 2019. Le rapport d'enquête a fait l'objet de présentations et d'arbitrage au sein des instances décisionnaires de la Communauté urbaine GPS&O entre le 15 novembre et le 29 novembre. Le rapport final du Commissaire enquêteur a rendu un avis favorable au projet de PLUI. Ce rapport est rendu public depuis le 2 décembre 2019 sur le site internet de GPS&O. Le Projet de PLUI intègre les demandes d'évolution liées aux résultats de l'enquête publique, tient compte des avis des communes et des personnes publiques à condition de ne pas remettre en cause le parti d'aménagement du PLUI et l'économie générale du PLUI tel qu'il a été arrêté. **Les conditions de prise en compte des demandes des communes, des personnes publiques associées et des habitants sont annexées au rapport et conclusions de l'enquête publique et mis à disposition** du public sur le site de la communauté urbaine ainsi que sous format papier dans ses locaux du service Droit des Sols de la Communauté Urbaine situés à Carrières sous Poissy. Avant la fin du mois de décembre, le projet de PLUI doit être finalisé et numérisé et ne pourra plus subir d'évolution. Il sera soumis au vote du Conseil communautaire le 16 janvier 2020. Pour une parfaite information, chaque commune

recevra : une fiche communale de synthèse sur les principales évolutions de zonage par commune entre la version arrêt et approbation, ainsi qu'un exemplaire papier du plan de zonage global et de la commune. Ces documents seront disponibles sur le site internet de la Ville dès leur réception (www.carrieres-sous-poissy.fr).

Ce PLUI voté ne sera pas un document définitivement fermé mais bien un document qui évoluera avec les volontés futures. Toutes les demandes d'évolutions réglementaires ou de zonage seront étudiées dès 2020 pour tenir compte, soit de nouveaux projets non intégrés au Projet de PLUI approuvé, soit pour intégrer des correctifs ou adaptations réglementaires du PLUI, dès lors que les effets de l'application du PLUI auront été appréciés en lien avec les communes et les services instructeurs.



TRAVAIL D'ANALYSE ET D'HARMONISATION



Un nouvel espace pour la détente et la stimulation des sens !

À l'approche de Noël, la Ville de Carrières-sous-Poissy multiplie les initiatives et les activités pour les tout-petits et leurs parents : Fête de la Citrouille à l'occasion d'Halloween, atelier jardinage, motricité fine, visites chez un primeur et un boulanger à l'occasion de la Semaine du Goût, lectures de contes, atelier peinture... À noter également, la création d'un « Espace Snoezelen », pour la détente de vos enfants.

Venu des Pays-Bas, le « Snoezelen » est arrivé à Carrières-sous-Poissy

Concept importé des Pays-Bas, le « Snoezelen » consiste en une pièce aménagée où l'éclairage est tamisé et où l'enfant peut se relaxer en toute tranquillité dans une ambiance agréable. Les cinq sens sont sollicités et l'enfant, qui parfois accumule fatigue et excitation, trouve dans cette pièce un nouveau moyen de s'apaiser. Cet « Espace Snoezelen » est situé dans les locaux de la crèche familiale « Les P'tits Lutins » et de la halte-garderie « 1, 2, 3 Copains ». Accessible tous les jours aux enfants inscrits, son installation a été initiée par la Direction de la Crèche familiale.



Infos+ : Direction Petite Enfance
au 01 78 63 72 34



Atelier papier



Atelier terre : de la plantation de graines aux premières pousses



Tous déguisés pour Halloween !



Visite chez le primeur



À la découverte des saveurs lors de la Semaine du Goût



Atelier peinture

INSCRIVEZ-VOUS DÈS MAINTENANT POUR VOTER AUX ÉLECTIONS MUNICIPALES

1. VOUS N'ÊTES PAS INSCRIT OU ÊTES NOUVEL ARRIVANT SUR LA COMMUNE :

Inscriptions sur les listes électorales jusqu'au 7 février 2020 :

- > Pour la procédure dématérialisée :
 - sur le site internet de la Ville / Démarches numériques / Listes électorales
 - par courriel à etatcivil-elections@carrieres-sous-poissy.fr
- > À l'Hôtel de Ville - Service État civil/Élections – 1, Place Saint-Blaise
(aux horaires habituels d'ouverture)

2. VOUS ÊTES DÉJÀ INSCRIT SUR LES LISTES ÉLECTORALES :

Vous n'avez pas de démarches à faire.
Vous devrez simplement vérifier l'adresse du bureau de vote indiquée sur votre carte d'électeurs.

Infos+ : Service Élections au 01 39 22 36 08

ÉLECTIONS MUNICIPALES
DU 15 ET 22 MARS 2020



Une année à servir, une semaine à offrir

Au début du mois d'octobre, la Ville de Carrières-sous-Poissy participait à la Semaine Bleue. Créée dans les années 50 pour rappeler l'importance de nos aînés au sein de la société, cette semaine leur offre la possibilité de se joindre aux diverses sorties et activités avant d'être invité au traditionnel Banquet des Seniors.

Pour l'édition 2019, le Service Animations Seniors avait mis les petits plats dans les grands avec des animations variées où se sont succédé découverte, curiosité, gourmandise et lien intergénérationnel : visite du site Seine Grésillons du SIAAP (Syndicat Interdépartemental pour l'Assainissement de l'Agglomération

Parisienne), atelier de fabrication du savon, visite d'une biscuiterie, loto avec les enfants de l'ALJ, atelier découverte autour du chocolat, visite d'un atelier de souffleur de verre et, enfin, Banquet des Seniors pour un moment apprécié de tous au Complexe Alsace.

Le résultat fut à la hauteur des

espérances : un nouveau succès, des sourires, des moments de partage et un rendez-vous pris pour l'année prochaine.

*Infos+ : Service Animations Seniors
au 01 78 63 72 45
service.seniors@carrieres-sous-poissy.fr*



Scannez pour accéder
à la vidéo



Célébrons ensemble l'arrivée du Beaujolais !

Tradition carriéroise, l'arrivée du Beaujolais était inscrite au programme des activités dédiées aux seniors le 21 novembre. C'est ainsi que la cantine du Pôle Michel-Colucci a accueilli près de 120 personnes pour célébrer le nouveau cru, accompagné par l'orchestre Nevada qui s'occupait de l'animation musicale. Encore un beau moment de convivialité concocté par le Service Animations Seniors !

L'abus d'alcool est dangereux pour la santé. À consommer avec modération.

Quand Orient et french cancan s'emparent de l'Espace Louis-Armand !

Le samedi 16 novembre, l'Espace Louis-Armand était en effervescence ! Près de 300 personnes étaient en effet présentes pour un dîner-spectacle exceptionnel, pensé comme une invitation au voyage et à la découverte des danses du monde. Au cours du repas « *Entre terre et mer* » traduisant cette volonté d'évasion, danses orientales, french cancan, country et standards du music-hall ont été proposés aux spectateurs dans une ambiance festive et chaleureuse.

Infos+ : Service Culture au 01 39 22 36 00



Scannez pour accéder
à la vidéo

Musique, maestros !

Un concert éducatif rock et un concert classique pour promouvoir la musique auprès des plus jeunes comme des adultes.

L'Ensemble Amaltea en représentation à l'Espace Louis-Armand

Le 18 octobre, un concert gratuit était donné à l'Espace culturel Louis-Armand par l'Ensemble à cordes Amaltea dirigé par Félix Matus-Echaiz. Une centaine de personnes était ainsi réunie pour écouter une

interprétation remarquable des « *Quatre Saisons* » de Vivaldi avant que l'ensemble ne soit rejoint par deux chanteurs lyriques pour « *La Serva Padrona* » du compositeur Pergolèse. La qualité de la direction,

des musiciens et chanteurs a permis au public de rendre un verdict unanime : de chaleureux applaudissements et le sentiment d'avoir assisté à un événement exceptionnel sur le territoire.



Concert éducatif : le rock entre en piste !

L'Espace Louis-Armand accueillait le 7 novembre l'ensemble des élèves de CE1 des écoles élémentaires de la Ville pour deux séances du concert éducatif intitulé « *En Piste !* » consacré aux classiques du rock. Rolling Stones, Deep Purple, Beatles, Led Zeppelin ont ainsi été mis à l'honneur et revisités pour une (re)découverte de l'histoire de la musique populaire. Et à en croire les applaudissements nourris à la fin de chaque morceau,

l'initiative a particulièrement enthousiasmé les écoliers !

Infos+ : Service Culture
au 01 39 22 36 00



Scannez pour accéder
à la vidéo



Zoom sur... l'Association Vanderlab

Riche de plus de 100 associations, la Ville de Carrières-sous-Poissy se distingue par le dynamisme et l'enthousiasme de celles et ceux qui les font vivre au quotidien. Pour ce numéro, Sébastien Campos, directeur du Château Éphémère, a accepté de répondre à nos questions.



L'équipe de l'Association Vanderlab

Le Château est un lieu empreint d'histoire, pourriez-vous nous dire quelques mots sur la naissance du projet du Château Éphémère ?

Sébastien Campos : « Avant de devenir le Château Éphémère, le château a connu plusieurs propriétaires. Le premier était Jean Baptiste Augustin Lemerrier. Il fonde, en 1882, un hippodrome de 4000 places. Après trois jours d'ouverture et l'organisation d'une unique course à Carrières-sous-Poissy, la faillite le conduit à vendre l'ensemble de ses biens. La famille Vanderbilt achètera le champ de courses en 1897. Déterminé à créer une écurie renommée, William K. Vanderbilt transforme le champ de courses en un champ d'entraînement performant et construit une piste de plus de 3000 m de long.

Édifié par l'architecte Henry Guillaume, le château devient un pavillon luxueux et imite le style Louis XIII. Légèrement surélevé pour observer les chevaux courir sur l'hippodrome, le domaine employait 120 personnes (Carrières-sous-Poissy comptait près de 1000 habitants à cette époque). Jusqu'à la fin de la Grande Guerre, le château fut difficilement entretenu : une partie des installations fut détruite ; les pistes de courses devenant des pistes d'atterrissage pour les avions. L'après Seconde Guerre Mondiale transforma complètement le domaine en culture maraîchère jusqu'à sa revente en 1978.

Aujourd'hui, les terrains constituent une partie de la zone d'aménagement concertée de l'Ecopôle, propriété de la

Communauté Urbaine du Grand Paris Seine & Oise. En 2011, l'aménageur public (EPAMSA) en partenariat avec la CA2RS lance une étude afin de définir la nouvelle stratégie culturelle pour ce bâtiment historique. Après 2 ans de réhabilitation, l'Association VANDERLAB est choisie pour redonner vie à ce lieu. Le Château Éphémère naît et une fabrique culturelle sonore et numérique rythme à nouveau les murs du Château ».

Quelles sont les activités qui vivent aujourd'hui au sein du château ?

S. C. : « Nous avons la chance de disposer d'un matériel professionnel : studio de musique et d'enregistrement, fablab, espaces de co-working, salles de séminaires... le tout est mis à la disposition de notre public. L'ensemble de l'équipe présente au château est animé par la volonté d'encourager l'expression artistique. Nous ne nous limitons à aucune opportunité pourvu que chacun se sente libre d'exprimer son talent, son inspiration. Nous croisons les univers, les expériences d'artistes tant dans les ateliers qui alimentent notre programmation que dans la résidence d'artistes locaux et internationaux. Chacun évolue dans ce lieu chargé d'histoire et il nous plaît à penser que nous travaillons quotidiennement à la valorisation du patrimoine en suscitant l'intérêt pour les nouvelles technologies et la culture du numérique ».

Quel lien entretenez-vous avec la Ville de Carrières-sous-Poissy et ses habitants ?

S. C. : « Depuis notre ouverture il y a 5 ans, c'est plus de 650 Carriérois qui bénéficient chaque année de nos actions. Nous travaillons en étroite collaboration avec tous les acteurs qui constituent la Ville. Qu'ils soient issus du secteur associatif ou services municipaux, nos actions naissent du partenariat que nous engageons chaque jour. Chantiers d'insertions socioprofessionnelles, vacances créatives, ateliers parents-enfants, ateliers d'écritures et de rap, stages d'été, after-works, journées européennes du patrimoine, parcours ludiques, fête de la musique, jardins partagés... Nous diversifions nos propositions et nous nous adressons à tous, sans exclusivité d'âge ou de compétences. L'important reste la rencontre ! »

Quels sont les projets à venir ?

S. C. : « Les cinq années d'expérimentations ont révélé toute la potentialité d'un tel lieu. Les challenges restent nombreux et la sollicitation des Carriérois dans la programmation est très encourageante. Nous envisageons d'augmenter les horaires d'ouvertures publiques à compter du second semestre 2020. Un second espace co-working ouvrira prochainement ses portes et nous permettra de développer des formations thématiques des travailleurs du numérique. À l'aube du printemps 2020, le Château Éphémère accueillera un espace chapiteau événementiel de près 350 m², laissant place aux rendez-vous associatifs, aux séminaires d'entreprises et aux fêtes de familles. Et enfin, le Château imagine la réouverture de son restaurant pour le printemps avec de nouvelles initiations culinaires ».

Infos+ : 01 39 79 29 93
mademoiselle@chateauephemere.org
www.chateauephemere.org

La naissance des communes : une révolution française

L'Hôtel de Ville accueillait l'exposition intitulée « 230^e anniversaire de la naissance des communes : une révolution française ». À travers une vingtaine de panneaux et de documents rares d'époque, elle se proposait de retracer l'histoire de nos communes, de leur naissance à aujourd'hui.



Les communes, comme entités administratives et géographiques, occupent le quotidien de tous les Français. Lieu de résidence ou lieu d'activité professionnelle, elles sont des repères pour chacun d'entre nous. Mais connaissons-nous vraiment leur histoire ? A l'occasion des célébrations du 230^e anniversaire de la République, la Ville de Carrières-sous-Poissy s'associe à l'Étoile Philatélique de Poissy et des Environs (EPPE), au Cercle d'Études Historiques et Archéologiques (CEHA), ainsi qu'à M. Daniel Molina (propriétaire et concepteur de l'exposition) pour vous présenter deux siècles d'histoire républicaine.

« C'est pour chaque citoyen, qu'il soit écolier ou simple curieux, une formidable opportunité de comprendre comment les communes sont nées, comment elles se sont développées en tant qu'administrations républicaines et comment elles ont traversé la tumultueuse histoire de notre pays depuis la Révolution » s'est réjoui le Maire, Christophe Delrieu, à l'occasion du vernissage de l'exposition organisé le 23 novembre. « Je tiens à remercier M. Molina, Adjoint au Maire de Chapet, de nous restituer ici son passionnant et passionné travail de recherche ».

Vous avez donc jusqu'au 20 décembre pour profiter de cette exposition retraçant, panneau après panneau, la

fin de l'Ancien Régime, l'apparition des nouvelles institutions et leur fonctionnement, l'histoire des maires, les différentes taxes qui ont été mises en place ou bien encore l'histoire des communes durant les conflits militaires. Véritable outil d'éducation civique, l'exposition est bien évidemment ouverte

aux classes pour une visite découverte menée par M. Molina lui-même. « Comprendre comment sont nées nos villes et villages constitués en communes, c'est comprendre dans quel espace nous évoluons aujourd'hui. Pour ces écoliers qui ont eu la chance de venir à l'Hôtel de Ville pour découvrir ces documents parfois vieux de plus de deux siècles, c'est comprendre qu'ils sont les héritiers d'une histoire et d'un régime qui a mis plus de 150 ans à se stabiliser » précise l'édile.

Infos+ : Service Culture
au 01 39 22 36 00



BRÈVES

Quand les élèves des écoles élémentaires participent à l'élaboration des menus scolaires



Le mercredi 13 novembre, la Direction des Services à la Population et la société Elior organisaient la commission de menus des enfants. Les enfants présents à cette occasion ont été élus par leurs camarades pour échanger avec le Service Enfance, le prestataire et le Service Restauration de la qualité des repas servis au quotidien dans les restaurants scolaires et des centres de loisirs.

Pour cette première réunion, 12 enfants étaient présents accompagnés par deux responsables des activités périscolaires, une représentante du Service Enfance et du responsable de la Restauration municipale. Cette commission a débuté par une animation pilotée par une diététicienne sur l'équilibre alimentaire et le rôle des aliments pour se construire et grandir. Dans un second temps et en utilisant

les informations de la conseillère en nutrition, ils ont réalisé deux menus. Le premier pour le repas de Noël des écoles le 19 décembre et le second pour les centres de loisirs du 24 décembre. Les échanges étaient riches en questions et recherches pour allier l'envie de se faire plaisir et l'équilibre alimentaire.

En guise de conclusion, les enfants ont fait la visite de la cuisine centrale de Bretagne avec leur kit visiteur. Ils ont découvert les locaux et le fonctionnement de la cuisine qui sert au quotidien les repas des restaurants scolaires. Belle expérience partagée qui sera renouvelée régulièrement courant de l'année 2020.

Infos+ : Services à la Population
au 01 39 22 36 00

Les collégiens rendent la justice

Le 19 novembre, le collectif TDM (Théâtre Danse Musique) s'est rendu au Collège Flora-Tristan pour un atelier interactif intitulé « *Process en cours* », organisé dans le cadre du Festival « *Les balades*

de saison des 400 coups ». Le principe est simple : deux artistes convoquent un tribunal (dont les adolescents seront les jurés) pour juger une certaine Marie S. accusée de complicité dans l'assassinat de son mari.

À travers ce cas particulier, c'est le procès de la véritable Marie Stuart, ancienne Reine de France et Reine d'Écosse, qui se joue avec les collégiens de 3^e accompagnés de leur professeur d'arts plastiques, Céline Guillaumet. Une très belle initiative et l'occasion pour eux de travailler autour de la notion de justice et de s'interroger : le jugement (et le verdict) aurait-il été différent si l'accusée n'avait pas été une femme ?

Infos+ : Collège Flora-Tristan
au 01 30 06 32 70



Le Paris-Rouen de passage à Carrières-sous-Poissy !



À l'occasion du 150^e anniversaire de la première course cycliste de fond du monde, une vingtaine de passionnés en costume ont roulé en direction Rouen sur d'authentiques vélocipèdes d'époque ! Le 9 novembre, ces courageux sportifs parmi lesquels Gérard Holtz, journaliste et commentateur sportif, étaient de passage à Carrières-sous-Poissy. L'occasion pour les Carriérois et le Maire, Christophe Delrieu, de venir encourager les cyclistes et d'applaudir cette belle initiative, entre sport et patrimoine !

Infos+ : www.velocipedistes.com

« Protégeons-nous, vaccinons-nous »

La Ville est mobilisée pour la santé publique. Le 14 novembre, la Ville de Carrières-sous-Poissy accueillait une opération de santé publique au Pôle Michel-Colucci. Durant l'après-midi, une campagne de vaccination contre la grippe, un dépistage VIH et une mise à jour des vaccins étaient au programme, le tout gratuitement ! Cet événement était organisé en partenariat avec le Centre Hospitalier intercommunal Meulan Les Mureaux, le Groupement Hospitalier de Territoire et l'Assurance Maladie des Yvelines.



Infos+ : 01 30 22 42 36 ou 01 78 63 72 00
www.mesvaccins.net ou www.vaccination-info-service.fr

Soutenir la réussite : 184 récipiendaires du brevet honorés

Le 22 novembre, la Ville de Carrières-sous-Poissy organisait une soirée en l'honneur des lycéens qui, l'an passé, ont obtenu leur Brevet des collèges. Sur la scène de l'Espace Louis-Armand chacun des anciens collégiens venus des établissements Claude-Monet et Flora-Tristan s'est vu remettre son diplôme et a été félicité par le Maire, Christophe Delrieu. « Nos deux collèges confondus,

ce sont 184 élèves qui ont obtenu leur diplôme, soit 53 de plus que l'an passé ! Parmi eux, 110 sont même parvenus à obtenir une mention » se félicite l'édile pour qui « soutenir la réussite et encourager ces jeunes à poursuivre les études est primordial ».

**Infos+ : Service Jeunesse
au 01 39 22 36 00**



AGENDA

Ne manquez pas les prochains événements à Carrières-sous-Poissy

Jeudi 19 décembre

Concert de Noël de l'École municipale de Musique



Les professeurs et élèves de l'École municipale de Musique vous invitent au traditionnel concert de Noël, pour une évasion musicale juste avant les fêtes.
À 20h à l'Espace Louis-Armand
142, rue Louis-Armand
Entrée libre
Infos+ : École de Musique
au 01 34 01 19 30

Vendredi 20 décembre

Animations commerciales de la Place Saint-Exupéry

À quelques jours de Noël, les commerçants de la Place Saint-Exupéry se rassemblent

et vous convient, en partenariat avec la Ville de Carrières-sous-Poissy, à un moment de partage et de convivialité. Parmi les animations proposées dans le cadre du marché, visite du Père-Noël, distributions de crêpes et de friandises, balades en poney...

De 15h à 20h sur la Place Saint-Exupéry
Accès libre
Infos+ : Service Culture au 01 39 22 36 00

Samedi 21 décembre

Heure du conte de Noël

Le grand jour approche ! Et pour petits et grands, une nouvelle heure du conte consacrée bien évidemment à Noël est proposée par la Bibliothèque Octave-Mirbeau.

À 10h30 à la Bibliothèque Octave-Mirbeau
589, rue de la Reine-Blanche – Accès libre
Infos+ : Bibliothèque Octave-Mirbeau
au 01 39 70 44 81

Mardi 31 décembre

Soirée de la Saint-Sylvestre

À celles et ceux de nos seniors qui souhaitent profiter d'un repas solidaire pour dire au revoir à 2019 et accueillir dignement 2020, l'Espace Louis-Armand ouvrira ses portes.

À 19h30 à l'Espace Louis-Armand
142, rue Louis-Armand

Tarifs : 10€ pour les Carriérois
25€ pour les extérieurs
(sur inscription uniquement)

Infos+ : Service Animations Seniors
au 01 78 63 72 45

Mercredi 8 janvier

Hommage à Clarissa Jean-Philippe

Les citoyens sont invités à rendre hommage à Clarissa Jean-Philippe, Carriéroise et jeune policière municipale, à l'occasion du 5^e anniversaire de son assassinat.

À 11h30 au Square Clarissa Jean-Philippe
Chemin de la Galiotte – Accès libre
Infos+ : Service Vie Associative
au 01 39 22 36 00

Dimanche 19, samedi 25 et dimanche 26 janvier

Vœux à la population

Le Maire présentera ses traditionnels vœux aux habitants des quartiers puis partagera avec eux la galette républicaine.

Dimanche 19 : Quartier Centre
Espace Louis-Armand
42, rue Louis-Armand

Samedi 25 : Quartier Saint-Louis
Complexe sportif Bretagne
65, rue Pasteur

Dimanche 26 : Quartier Bords-de-Seine
Groupe scolaire « Les Bords-de-Seine »
678, rue de la Reine-Blanche

De 15h30 à 17h30 - Accès libre
Infos+ : Service Culture au 01 39 22 36 00

Tribunes libres

« Les tribunes de cet espace sont publiées sous la seule responsabilité de leurs auteurs. Elles peuvent contenir des propos mensongers, des insultes et des éléments erronés.

Aussi, nous vous invitons à prendre le recul nécessaire à la lecture de ces écrits. »

Christophe DELRIEU
Maire
Directeur de la publication
Carrières&VOUS

Bien vivre à Carrières

Chères Carrières, Chers Carriérois,

Les 15 et 22 mars prochains se dérouleront les élections municipales.

Ce moment démocratique important doit être l'occasion de débattre tous ensemble d'un projet plus ambitieux et plus vertueux pour notre ville.

En effet, chacun d'entre-nous constate que le bilan du maire sortant, sur les questions budgétaires, urbanistiques et environnementales, est extrêmement négatif.

Notre ville a besoin de retrouver de la raison et de l'apaisement dans sa politique d'aménagement. Ce ne sont donc pas des mètres carrés qu'il faut construire, mais du lien entre les différents quartiers, pour retrouver le plaisir du vivre ensemble. Ce projet, tant nécessaire pour Carrières, il ne doit pas se décider à huit-clos entre quelques élus et technocrates, il doit, au contraire, être le fruit d'une co-construction intégrant très largement les habitants et l'environnement.

Concertation, consultation citoyenne... Malheureusement ces termes ne veulent plus dire grand-chose puisque les projets sont toujours décidés en amont, sans réelle possibilité de modifications. Cette campagne électorale, c'est avant tout la vôtre, alors participez, donnez votre avis et surtout, ALLEZ VOTER !

Anthony Effroy - 06 43 10 63 38
bienvivre.csp@gmail.com - www.bienvivrecsp.com

Les Carriérois d'Abord !

Fin d'année et fin de mandat

Il aura fallu cinq mois au Maire pour appliquer les principes démocratiques de gouvernance du Conseil Municipal. Cinq mois de péripéties pour admettre que c'est bien ce dernier qui contrôle l'action du Maire, conformément aux textes en vigueur. Aujourd'hui, celui-ci ne peut décider seul et doit référer au Conseil Municipal pour toute décision qu'il souhaiterait prendre. Même si cela doit multiplier les Conseils, cela nous oblige à trouver un mode de travail collectif pour finir le mandat avec un minimum de sérénité et couper court aux dérives. Les élus d'opposition ont pris leurs responsabilités en demandant et en obtenant le retrait des délégations du Maire.

Nous sommes conscients que les services de la Ville seront impactés et sollicités. Mais nous leur témoignons aussi ici, notre soutien et notre confiance. Nous savons qu'ils sont au service des Carriérois avant tout.

Mais même dans ce contexte, nous devons rester attentifs car des dossiers comme l'appel à projet concernant l'aménagement de la plaine, nécessitent une vigilance accrue.

Nous vous souhaitons de profiter pleinement des fêtes de fin d'année pour vous ressourcer en vue d'une année 2020 qui s'annonce riche d'intensité !

Les Carriérois d'abord ! : lescarrieroisdabord@gmail.com

Agir en commun pour Carrières notre ville, notre avenir

Faire de l'écologie, la grande cause municipale !

Pour chacun d'entre nous, l'écologie est une préoccupation majeure, indépendamment de nos convictions politiques ou de notre quartier de résidence, comme en atteste la mobilisation citoyenne contre le tristement célèbre « mer de déchets ».

A Carrières, nous pouvons faire plus pour lutter contre la pollution et préserver l'environnement : selon le Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC), 50 à 70 % des mesures pour la transition écologique ont vocation à être mises en œuvre à l'échelon communal.

L'environnement ne peut plus être un sujet sur la longue liste des promesses. Il doit être intégré à l'ensemble de nos politiques publiques.

Ville zéro déchet, déplacements innovants, mobilités douces, gestion durable des ressources, respect de la biodiversité, manger sain-bio-local, végétalisation, économie circulaire... Carrières, notre passion commune, sera ce que nous déciderons d'en faire. Participez à la relève démocratique dont notre ville a tant besoin et déposez votre contribution sur <http://agirpourcarrieres.fr/projet-2020>

Eddie AIT, Philippe BARRON, Philippe CORBIER, Laurent LANYI, Naïma MAZOUZI, Françoise MERY, Catherine NJOK-BATHA
(www.agirpourcarrieres.fr - 06 98 45 79 12 - contact@agirpourcarrieres.fr)

ÉTAT CIVIL

NAISSANCES

Adam EL FQIEH (19/09/2019)
Ismaël EL FQIEH (19/09/2019)
Ismaël DIALLO (28/09/2019)
Lina EL KHOULANI (29/09/2019)
Mila MORAIS DE ANDRADE (29/09/2019)
Hugo NOWAK (05/10/2019)
Chana GNAZALE (06/10/2019)
Alex WADEL (07/10/2019)
Zakary DJÊME (07/10/2019)
Maël PRUVOT (09/10/2019)
Eline KHEMIRA (12/10/2019)
Jad GHAMAM (07/10/2019)
Emmanuel MATINGOU (08/10/2019)
Noé VIEVAL (07/10/2019)
Sacha DUMAS LOPEZ (08/10/2019)
Mikaël AMMOUR (15/10/2019)
Péréts MPANDA NGUDI NKAMA (15/10/2019)

Aka KOFFI (12/10/2019)
Nahyl SAÂDANI (21/10/2019)
Fuaad MOHAMUD AHMED (24/10/2019)
Zackari STAUB (27/10/2019)
Naïa SHARAYRI (03/11/2019)
Faris EL GUERIESSSE (14/10/2019)
Léna MATUMA (11/10/2019)
Naomi ROYNEAU BONNAMY (12/10/2019)
Maryam RABAH (18/10/2019)
Sohana AKDIM (31/10/2019)
Nina TERRIER (03/11/2019)
Sarah-Rosalie KAGNALY (13/11/2019)
Nihal KABACHE (12/11/2019)
Léna GAMBARDELLA (16/11/2019)
Antoine CAMUS (14/11/2019)
Ayssé DIARRA (16/11/2019)
Amel JIRARI (18/11/2019)
Ibrahim BA (19/11/2019)
Siga CISSÉ (19/11/2019)



MARIAGES

Mehdi AZIOUI
et Lamya KHAYAR (28/09/2019)
Julien RAITH
et Catherine LAUR (28/09/2019)
Mohamed BAMBA
et Fatoumata DIANE (28/09/2019)
Julien BIGOT
et Tiphaine BERNARD (05/10/2019)
Kalim TAALBI
et Aida ACHERCHOUR (05/10/2019)
Guellord IKONGA

et Rollande LOTOKOLA (12/10/2019)
Abderrahim ANAJJAR
et Habiba BENKOUR (14/10/2019)
Loïc VALVIN
et Létita CARNICELLI (19/10/2019)
Alain TOPAKKAYA
et Elif ALTINISIK (19/10/2019)
Jimmy BOUCHES
et Samia SOUIFI (19/10/2019)
Christian CHAN
et Aurore AMABLE (26/10/2019)
Elisabeth GOMES
et Arnaud LOAS (26/10/2019)
Nicolas PARILLAUD

et Rizlane HAFTI (31/10/2019)
Farhadine BENALI et Vanessa
RAIMUNDO RODRIGUES (02/11/2019)
Mohammed MAZOUZ
et Farah MAAZOUZ (02/11/2019)
Samy RIVIERE
et Leïla BANZOUR (08/11/2019)
Julien CHARTIER et Jeanne
WONDJA MOUTOME (09/11/2019)
Adel HENHEN
et Houyam AOUSDI (16/11/2019)
Mohamed BEN MASTOURA
et Ghizlane LASRI

DÉCÈS

Martine FAILLER
épouse TOLLU (25/09/2019)
Simone TUAL (27/09/2019)
Simone COUSIN
veuve DESCLAUX (07/10/2019)
Bernard LEMÂÎTRE (10/10/2019)
Simonne HAUPERT
veuve MOREAU (19/10/2019)
Jean-Pierre BOUSTEAU (20/10/2019)
Marcel GOLDSTEIN (24/10/2019)
Antonio BERNARDO (04/11/2019)
Jeannine SELOSSE
veuve PAUTONNIER (05/11/2019)

Bernadette MENU veuve MAFFLARD
(07/11/2019)
Alain GUYOT-SIONNEST (08/11/2019)
Huguette GIRARD
veuve THIBAULT (28/10/2019)
Jacques PAROUTY (10/11/2019)
Huguette PELLETIER
veuve GIRAULT (10/11/2019)
Thérèse HANQUEZ
épouse MARION (31/10/2019)
Ismael MONTERO CALVEIRO (05/11/2019)
Denis FOULON (18/11/2019)
Yvette TOCUT
veuve ARNAUD (09/11/2019)
Lucienne LAMBRECHT (05/11/2019)

Décès de Denis Foulon, agent municipal

C'est avec une grande tristesse que la Ville de Carrières-sous-Poissy a appris le décès de Denis Foulon survenu le 18 novembre. Depuis le 3 janvier 1994, il avait mis ses compétences de menuisier au service de la ville au sein des Services Techniques. Chacun se souvient de 25 années de professionnalisme, de gentillesse et de disponibilité. Son courage face à la maladie était admiré de tous. La Ville adresse ses sincères condoléances à son épouse, ses enfants et ses proches.

Retrouvez votre marché et les animations commerciales Place Saint-Exupéry

Vendredi 20
Décembre
de 15h à 20h

**Le Père-Noël vous attend
pour une distribution de surprises !
Chocolat et vin chauds - Crêpes et friandises
Balades en poney**

Infos+ : 01 39 22 36 00

